

et de l'indignation populaire, le patriotisme s'était un peu réveillé chez les représentants des deux partis rivaux. Ils avaient résolu une tentative de réconciliation. Mais le meurtre du comte de Bourgogne, Jean Sans Peur, sur le pont de Montereau, où il était venu rencontrer les partisans du Dauphin, avait jeté définitivement les Bourguignons dans les bras des Anglais. Ce que la conquête avait commencé, cette alliance l'avait achevé. Le 21 mai 1420, un traité avait été conclu à Troyes entre Henri V d'Angleterre et Isabeau, la reine régente de France. Enregistré par le Parlement de Paris, solennellement juré par l'Université, promulgué au Châtelet, notifié aux cours étrangères, ce factum diplomatique avait déclaré Charles, le seul survivant des trois fils de Charles VI (le pauvre roi dément), déchu de la succession paternelle, et avait formellement attribué la couronne de France à Henri V de Lancastre, lequel, pour bien attester sa main mise sur le royaume de saint Louis, avait épousé, le 22 juin suivant, la princesse Catherine, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Le 2 décembre de la même année, il avait fait son entrée solennelle à Paris.

La mort de Henri V, survenue deux ans plus tard à Vincennes (31 août 1422), n'avait pas déconcerté le parti anglo-bourguignon. Le défunt ne laissait-il pas un fils, qui lui était né de la reine Catherine dix mois auparavant ? Le nouveau venu n'était-il pas, en vertu du traité de Troyes, le légitime héritier de la couronne de France ? Sa naissance n'avait-elle pas provoqué grande liesse au Louvre aussi bien qu'à Windsor ? C'est pourquoi, à peine le corps de Charles VI, qui avait suivi de très près dans la mort Henri V (21 octobre 1422), avait-il été descendu dans le caveau royal de Saint-Denis que les Anglais avaient crié : " Vive Henri, roi de France et d'Angleterre ! " Au retour des obsèques le duc de Bedford, frère de feu Henri V, avait fait porter l'épée du roi de France